VILLE DE MONTARGIS
Construit son avenir

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le
ID : 045-214502080-20240220-G24_029-AR

ARRÊTÉ DU MAIRE

G24/029

OBJET

Modification des horaires
Jardin des expositions
la Chasse aux Anneaux
Dimanche 31 Mars 2024

Le Maire de la Ville de Montargis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1, L2212-1, L2212-2 et L2213-4,

Vu l'arrêté du maire G22/081 réglementant l'accès au public des parcs et jardins de la ville,

Considérant qu'en raison de l'animation « la Chasse aux Anneaux » organisée le Dimanche 31 Mars 2024, dans le jardin des expositions du Pâtis, il est nécessaire de modifier les horaires d'ouverture et de fermeture du jardin,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de l'installation de l'animation, le jardin des expositions sera fermé au public le dimanche 31 mars 2024 de 08h30 à 13h00 et de 17h30 à 19h00 pour le rangement.

ARTICLE 2 : Le jardin sera ouvert au public aux horaires d'ouverture des animations de 13h00 à 17h30.

ARTICLE 3 : Il est fait obligation aux organisateurs de respecter l'arrêté N° G 22/081 réglementant les parcs et jardins.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme Lépine Christelle, la pétitionnaire,
- M. le Directeur de la Police Municipale de Montargis
- M. Le Commandant de Police Nationale de Montargis
- M. le Responsable du service Cadre de Vie
- M. le Responsable des services techniques
- Mme la Directrice Générale des Services de la Ville,

lesquels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution, ainsi qu'à Monsieur le Sous-préfet de Montargis.

Fait à Montargis, le 20 février 2024

Benoît DIGEON,
Maire de Montargis.

MAIRIE de MONTARGIS

Publié le :
Notifié le :
Certifié exécutoire le
Sous l'identification : 045-214502080-

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet https://www.telerecours.fr